



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE À BERNE

سفارة الجزائر برن

MODALITES DE PAIEMENT DES DROITS DE CHANCELLERIE

1. Les émoluments des prestations consulaires sont à régler en Franc suisse CHF.
2. Le paiement peut être effectué comme suit :

Prestations consulaires	Visa d'entrée en Algérie
<ul style="list-style-type: none">• Terminal de paiement électronique (TPE), SURPLACE• Code QR• Virement bancaire (IBAN)	<ul style="list-style-type: none">• Code QR• Virement bancaire (IBAN)

A - TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE (TPE), SURPLACE

- Cartes bancaires acceptées :
Visa/Visa Electron, VPAY, Debit Visa, Mastercard, Maestro, Debit Mastercard, PostCard, American Express, Twint.

B- CODE QR

Prestations consulaires	Visa d'entrée en Algérie
 <p>Payable à : CH02 0023 5235 FJ10 3718 7 Message pour le bénéficiaire : Prestations consulaires Montant : Introduire le tarif adéquat</p>	 <p>Payable à : CH91 0023 5235 9054 0152 0 Message pour le bénéficiaire Droits de Visa Montant : Introduire le tarif adéquat</p>

C- VIREMENT BANCAIRE

Prestations consulaires	Visa d'entrée en Algérie
En faveur de : Ambassade d'Algérie en Suisse Willadingweg 74 3000 Berne 15 Versement pour UBS IBAN CH02 0023 5235 FJ10 3718 7 BIC/SWIFT UBSWCHZH80A Motif du versement Prestations consulaires Montant : Introduire le tarif adéquat	En faveur de : Ambassade d'Algérie en Suisse Willadingweg 74 3000 Berne 15 Versement pour UBS IBAN CH91 0023 5235 9054 0152 0 BIC/SWIFT UBSWCHZH80A Motif du versement Droits de visa Montant : Introduire le tarif adéquat

TRES IMPORTANT :

L'Ambassade d'Algérie à Berne est compétente pour les demandes de visa émanant des ressortissants suisses et des ressortissants étrangers régulièrement domiciliés dans sa circonscription consulaire comprenant les cantons de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg.

Les ressortissants suisses et étrangers résidants dans les autres cantons suisses sont priés de s'adresser au Consulat Général d'Algérie à Genève